Bulletin TQR
Table Québec-régions

Volume 1, Numéro 2
Février 2006

Rubriques

Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale 1
À découvrir : des régions et des idées 2
À inscrire à l'agenda 4
Quoi de neuf ? 4

Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale

En janvier et février derniers, les CRÉ du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de Montréal, de Laval et des Laurentides ont accueilli les représentants des ministères suivants : Affaires municipales et régions (MAMR); Culture et Communications (MCC); Développement durable, Environnement et Parcs (MDDEP) et Santé et Services sociaux (MSSS).

Lors de la TQR des 9 et 10 février, les ministres de six ministères ont présenté aux présidentes et présidents des CRÉ leur stratégie de réponses aux propositions qui leur ont été soumises.

Ça s'est passé en région

Des rencontres de discussion entre les CRÉ et les ministères ont eu lieu le 31 janvier et le 14 février à Rimouski, le 13 février à Laval, le 21 février à Saint-Jérôme, le 22 février à Saint-Luc-de-Vincennes et le 24 février à Montréal. Ces réunions ont été l'occasion pour les élus d'échanger sur les propositions d'adaptation des normes et programmes aux réalités locales et régionales, et de discuter des différentes problématiques de développement régional qui sont vécues dans les régions.

Réunis en assemblée publique le 26 janvier dernier, les administrateurs de la CRÉ de Montérégie-Ouest ont été appelés à se prononcer sur un changement d'appellation de la CRÉ. Ralliant le plus grand nombre de suffrages, la nouvelle appellation retenue est : **CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent**.

Le 10 février à Laval, M. Georges-Henri Gagné, vice-président de la CRÉ de la Côte-Nord et préfet de la MRC de Manicouagan, participait à titre de panéliste à la conférence sur le développement local et régional organisée par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Il a entretenu l'auditoire de l'importance d'une vision axée sur l'occupation dynamique du territoire et sur la volonté des leaders régionaux de contrôler davantage les outils nécessaires au développement de la vaste Côte-Nord.

Le président de la CRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M. Bernard Généreux, terminera son mandat de deux ans le 16 mars prochain. M. Généreux continuera toutefois de siéger à la CRÉ à titre de préfet de la MRC Domaine-du-Roy et assumera toujours ses fonctions de maire à la municipalité de Saint-Prime.

Ça s'est passé dans les ministères et organismes gouvernementaux

En février, le MAMR et le MCC ont poursuivi leur tournée de rencontres régionales amorcée en décembre 2005. De son côté, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a entrepris des rencontres bilatérales avec les CRÉ. Comme un certain nombre de dossiers font actuellement l'objet de discussion entre le MRNF et les CRÉ, des rencontres ont lieu en continu dans plusieurs régions du Québec; la présentation des réponses détaillées aux propositions des CRÉ s'effectue, le cas échéant, dans le cadre de ces rencontres.

Affaires municipales et Régions
Québec

Ça s'est passé dans les ministères et organismes gouvernementaux (suite)

Les rencontres du MDDEP avec les CRÉ ont démarré en février. Les directeurs régionaux du MDDEP ont établi des contacts afin de fixer les calendriers de rencontres en région pour les prochains mois. Du côté du MSSS, les rencontres avec les CRÉ ont également commencé en février. Les liens créés par les présidents-directeurs généraux des Agences de la santé et des services sociaux avec les présidentes ou présidents de CRÉ devraient permettre d'arrêter les calendriers de rencontres pour les prochains mois. Les rencontres qui ont eu lieu en région ont été l'occasion pour ces ministères de présenter les réponses ministérielles aux propositions qui leur avaient été soumises par les CRÉ.

La rencontre de la TQR des 9 et 10 février a été l'occasion pour les ministres de divers ministères de rencontrer les présidentes et présidents de CRÉ : Emploi et Solidarité sociale (MESS); Immigration et Communautés culturelles (MICC); Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPA); Transports; Éducation, Loisir et Sport (MELS); Famille, Aînés et Condition féminine (MFACF). En plus de présenter leur stratégie de réponses aux présidentes et présidents de CRÉ, ces ministres ont discuté avec eux des sujets qui interpellent les régions. Le calendrier des rencontres entre les conférences administratives régionales (CAR) et les CRÉ, où seront présentées les réponses détaillées des ministères aux propositions des CRÉ, est maintenant en cours d'élaboration dans les régions et dans les ministères. Les représentants de ces derniers sont invités à se regrouper afin de maximiser la disponibilité des élus et de favoriser des échanges dynamiques avec la région.

Le comité sur la régionalisation, mis sur pied par la CAR de la Côte-Nord, a tenu sa première rencontre le 10 janvier dernier. Ce comité, auquel siège la CRÉ, a convenu d'un plan d'action favorisant un processus continu de dialogue entre les ministères et la CRÉ, sous la coordination de la direction régionale du MAMR. Afin de disposer d'un portrait exact de l'état d'avancement des discussions au sein de chaque ministère, la direction régionale du MAMR et la CRÉ ont rencontré la plupart des directions régionales suivant un calendrier de 16 rencontres tenues entre le 26 janvier et le 14 février 2006. L'objet de cette tournée était de déterminer les priorités des rencontres ministères/CRÉ.

À découvrir : des régions et des idées

Mauricie. Mme France Beaulieu, présidente de la CRÉ de la Mauricie, a entrepris une tournée d'information le 20 février dernier. Cette tournée, qui se poursuit jusqu'au 8 mars 2006, la mènera dans les six territoires de la région où elle rencontrera les élus municipaux. Ces entretiens ont notamment pour objet la présentation du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale. Mme Beaulieu est accompagnée de M. Réjean Côté, directeur général de la CRÉ, de M. Pierre Robert, directeur régional du MAMR, et de M. Daniel Blain, conseiller en développement régional au MAMR.

La région de la Mauricie a procédé à la création du Conseil régional d'économie sociale (CRES) en présence de plusieurs intervenants du milieu et de représentants d'entreprises d'économie sociale. L'assemblée de fondation a donné lieu à l'élection d'un conseil d'administration composé de 19 membres votants issus de tous les territoires de la Mauricie. Selon son président, la consolidation d'une instance régionale qui s'emploie au soutien des entreprises d'économie sociale était tout indiquée dans un contexte où la Mauricie enregistre une croissance constante de ce secteur depuis les dix dernières années. À l'échelle de la Mauricie, on compte environ 150 entreprises d'économie sociale qui offrent des produits ou des services dans plus d'une douzaine de secteurs d'activité au sein desquels le loisir, le récréo-tourisme et l'environnement sont en plein essor. L'entreprise d'économie sociale s'inscrit dans un esprit de développement durable au sein d'une communauté : pour la localité qui l'accueille, elle représente donc un réel levier économique. Outre les mandats liés à la promotion et à la concertation, le CRES vise le soutien à la consolidation, à l'expérimentation ainsi qu'à la mise en œuvre de nouveaux créneaux et de nouveaux projets. Le CRES sera, pour la Mauricie, le Pôle régional du Chantier de l'économie sociale et, à ce titre, participera au Sommet sur l'économie sociale et solidaire de novembre 2006, où seront traités de grands projets nationaux.
(Référence : denise.bechard@cre-mauricie.qc.ca)

À découvrir : des régions et des idées (suite)

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. La Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, en partenariat avec plusieurs acteurs de la scène régionale, a mis sur pied une Entente de collaboration ayant pour but notamment la réalisation d'un projet triennal (2005-2008) qui regroupe trois grands volets d'action : *Instances*, *Diversification* et *Recherche*. Le volet *Instances* vise deux objectifs importants, soit d'accroître le nombre de femmes au sein des instances décisionnelles et de développer chez les jeunes de la région des compétences citoyennes pour favoriser leur future implication dans les instances décisionnelles. Par la concrétisation du volet *Diversification*, la région se dote d'une ressource spécialisée en métiers traditionnellement masculins, agissant auprès des intervenantes et intervenants des milieux concernés pour valoriser, auprès des femmes, les métiers d'avenir dans la région et les métiers traditionnellement masculins. Le volet *Recherche* de l'entente se traduit par un soutien aux femmes de la région dans leur démarche pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion.
(Référence : Louise Langevin [illegible])

Bas-Saint-Laurent. La région du Bas-Saint-Laurent a tenu un Rendez-vous régional sur la gestion de l'eau. Cette consultation avait pour objectif d'informer les décideurs régionaux des actions menées régionalement pour protéger l'eau. Lors de cette rencontre, les élus municipaux étaient invités à discuter des moyens à mettre en place pour faire de l'eau un pôle intégrateur de la protection environnementale au Bas-Saint-Laurent. M. André Beauchamp, connu pour avoir été président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 1983 à 1987 et président de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec en 1999-2000, a prononcé une allocution sur les perspectives de la gestion de l'eau au Québec. De plus, madame Danielle Lafontaine, professeure à l'UQAR et directrice du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est-du-Québec, a partagé sa réflexion sur la gestion de l'eau et le développement durable du Bas-Saint-Laurent.
(Référence : [illegible])

Abitibi-Témiscamingue. La région de l'Abitibi-Témiscamingue a délégué deux représentants régionaux à la Table de travail des régions sur le transport aérien. Dans un contexte de crise dans le transport aérien, le gouvernement avait signé avec Air Canada, en 2003, une entente visant à éviter la tarification abusive et l'abandon progressif du service aérien régulier vers les régions éloignées. Alors que l'entente est venue à échéance le 6 janvier 2006, le ministère des Transports cherche de nouvelles avenues pour maintenir des services aériens régionaux efficaces, de qualité et à coût abordable, d'où la mise sur pied de la Table de travail des régions sur le transport aérien.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue s'est dotée d'une stratégie de valorisation visant l'attraction et l'enracinement. Les quatre axes de la stratégie sont les suivants : définir et s'approprier notre identité et créer une image régionale; améliorer la connaissance de la région chez les résidants et les personnes de l'extérieur de la région; promouvoir la région auprès des citoyens, des travailleurs potentiels, des étudiants, des gens originaires de la région, des touristes et des immigrants; améliorer, consolider et développer les outils nécessaires à l'accueil, à l'intégration et à l'enracinement. Les membres de la Conférence régionale des élus réfléchissent sur une structure qui pourrait être en mesure de soutenir ce projet de façon qu'il respecte les besoins et les rêves de développement de chacun.

La CRÉ et le Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue ont invité la population de la région au lancement de la campagne de promotion sur l'apport des immigrants à la réussite sociale et économique de la région. Lors de la tournée régionale, les personnes présentes ont pu visionner les vignettes promotionnelles et témoigner de la qualité de ces outils. Les vignettes font ressortir la volonté des gens de l'Abitibi-Témiscamingue de reconnaître l'apport essentiel des immigrants à la société régionale et de contribuer à faciliter l'accueil ainsi que l'intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants.
(Référence : [illegible])

À découvrir : des régions et des idées (suite)

Côte-Nord. La CRÉ de la Côte-Nord a ratifié une entente spécifique visant à soutenir les médias communautaires et autochtones de la région. Mentionnant leur apport dans la construction du tissu social de plusieurs collectivités, le vice-président de la CRÉ, M. Ghislain Lévesque, a souligné le travail exceptionnel des centaines de bénévoles et travailleurs qui évoluent au sein de ces organismes dans des conditions parfois difficiles. Les médias jouent un rôle fondamental dans la circulation de l'information et ils favorisent le dynamisme de leur milieu, notamment en brisant le sentiment d'éloignement et d'isolement. Les 29 radios, journaux et télévisions communautaires et autochtones de la région poursuivront le travail amorcé au cours de la dernière année et consolideront leur essor dans les différentes collectivités nord-côtières. L'entente rejoint un des principaux objectifs de la CRÉ qui est de promouvoir le développement régional et de travailler à bâtir une solidarité nord-côtière.
(Référence : patric.frigon@crecotenord.qc.ca)

Montréal. Le comité exécutif de la CRÉ de Montréal soutiendra la réalisation du projet L'accessibilité des aînés aux services électroniques gouvernementaux : Pistes de solutions d'avenir! Ce projet vise à apporter des solutions concrètes aux aînés qui doivent relever les défis de l'accessibilité et de l'utilisation des services électroniques gouvernementaux. Une formation pilote est prévue pour les acteurs locaux qui interviennent auprès des aînés, et une boîte à outils facilitant l'utilisation des services en ligne sera mise au point pour les aînés.
(Référence : ythenault@credemontreal.qc.ca)

Saguenay–Lac-Saint-Jean. La CRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean a mis en place le Comité de maximisation des retombées économiques régionales, lequel a vu le jour en 2001 avec le projet de construction de l'Usine Alma d'Alcan. Il a pour mission de maximiser les retombées économiques des grands projets de développement sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de créer les conditions optimales entre les grands réseaux d'achats et les fournisseurs régionaux, pour faciliter l'obtention de contrats. Le comité s'affairera, au cours des prochaines années, à porter à leur maximum les retombées économiques régionales du chantier de construction de la route à voies divisées du parc des Laurentides (axe routier 73/175) et du projet d'intégration de la production de la centrale Péribonka au réseau de transport.
(Référence : elisabeth.levesque@arc.qc.ca)

À inscrire à l'agenda

14e Conférence nationale de Solidarité rurale du Québec

À l'agenda des territoires : ruptures, reconversion, prise en charge.

Du 8 au 10 mars 2006, à Sherbrooke.

Table Québec-régions

Le 25 mai 2006, à Québec.

Quoi de neuf ?

Plan quinquennal de développement durable, la voie de concertation en développement régional et durable

CRÉ Montérégie-Est : octobre 2005, 39 p.

Plan quinquennal 2005-2010

CRÉ de Montérégie-Ouest : juin 2005.

Plan quinquennal de développement 2004-2009

CRÉ Nord-du-Québec – Baie-James : 2004, 151 p.

Ce bulletin est sous la responsabilité du Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales du MAMR, en lien avec les travaux de la Table Québec-régions.

Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales

Line Arsenault

Ministère des Affaires municipales et des Régions
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
(418) 691-2012
dpdrr@mamr.gouv.qc.ca

www.mamr.gouv.qc.ca